



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_088

OBJET : Convention d'objectifs avec l'association CLIC Cotentin - Avenant 2022

Exposé

Le Conseil communautaire, par délibération en date du 29 juin 2021, a autorisé la signature d'une convention d'objectifs et de moyens, pour la période 2021-2023, avec l'association CLIC du Cotentin qui a pour objet de formaliser le partenariat entre les deux entités et développer les missions de ses deux pôles sur le territoire communautaire :

- Pôle CLIC et Administratif,
- Pôle L'Espace Ressources en faveur des Aidants à Domicile (ERAD).

Il a été convenu dans ce cadre que des avenants annuels à la convention viennent préciser le programme d'actions et le financement prévisionnel de chaque pôle.

Ainsi, pour le pôle CLIC, l'association s'engage pour 2022 à:

- Développer la prévention et la promotion de la santé à destination des personnes âgées,
- Déployer la lutte contre l'isolement,
- Mettre en œuvre une étude sur l'accompagnement au transport des personnes âgées,
- Contribuer aux travaux de l'Agglomération en matière d'inclusion, de prévention et de promotion de la santé,
- Siéger dans toutes les différentes instances, à savoir la Commission intercommunale d'accessibilité et le Conseil local de santé.

Le projet d'avenant, joint en annexe, pour le pôle CLIC fixe la subvention à 77 680 €. Le budget ERAD étant en cours de finalisation, il fera l'objet d'une prochaine délibération.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2017_246 du 07 décembre 2017 sur la prise de la compétence facultative « soutien aux personnes âgées à partir d'actions de coordinations et d'animations menées à l'échelle intercommunale »,

Vu la délibération DEL2021_085 du 29 juin 2021 autorisant la signature de la Convention d'objectifs avec l'association CLIC Cotentin,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 167 - Contre : 0 - Abstentions : 7- Mesdames Christèle CASTELEIN, Alexandrina LE GUILLOU et Monsieur Jean-Pierre MAUQUEST ne prennent pas part au vote) pour :

- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer l'avenant 2022 ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

Délibération n° DEL2022_088

- **Dire** que les crédits sont inscrits au budget principal, compte 6574, LdC 60362.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

Annexe(s) :
CLIC_Avenant 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

28 JUIN 2022

Date d'envoi de la convocation : le 17/06/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 141

Nombre de votants : 176

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt deux, le mardi 28 juin, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMIOT André, VIDEGRAIN Arlette suppléante de AMIOT Guy, ANTOINE Joanna, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, LECRES Marie-Joséphine suppléante de BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BLANQUET Jean-Philippe suppléant de BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie (A partir de 19h45), CRESPIN Francis, CROIZER Alain (A partir de 18h39), D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène (A partir de 18h56), FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent (Jusqu'à 19h45), HEBERT Karine, HELAOUET Georges, POIGNANT Christine suppléante de HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, GRATIEN Jacques suppléant de LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LEBRETON Robert, BRISION Fabienne suppléante de LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, TINCELIN Christiane suppléante de MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, LUCE Pierre suppléant de MIGNOT Henri, MORIN Daniel (A partir de 18h40), COUVREUR Pascale suppléante de MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-

Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine (A partir de 19h45) TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations :

AMBROIS Anne à SIMONIN Philippe, AMIOT Florence à PERRIER Didier, ARRIVÉ Benoît à CATHERINE Arnaud, BROQUAIRE Guy à SAGET Eddy, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, COUPÉ Stéphanie à BERHAULT Bernard (Jusqu'à 19h45), CROIZER Alain à COQUELIN Jacques (Jusqu'à 18h39), DESTRES Henri à BARBÉ Stéphane, FAGNEN Sébastien à LEJAMTEL Ralph, FIDELIN Benoît à LAMOTTE Jean-François, FRANCOISE Bruno à HEBERT Karine, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HAYÉ Laurent à LEBLOND Auguste (A partir de 19h45), HEBERT Dominique à CATHERINE Arnaud, HERY Sophie à MARGUERITTE Camille, KRIMI Sonia à PEROTTE Thomas, LE DANOIS Francis à HURLLOT Juliette, LE POITTEVIN Lydie à VASSAL Emmanuel, LEFAIX-VERON Odile à JOZEAU-MARIGNE Muriel, LEFER Denis à MARTIN-MORVAN Véronique, LEJEUNE Pierre-François à TAVARD Agnès, LELONG Gilles à MARTIN Patrice, LEMOIGNE Sophie à HULIN Bertrand, LEMONNIER Thierry à HAMON Myriam, LEPOITTEVIN Gilbert à GRUNEWALD Martine, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, MAHIER Manuela à DIGARD Antoine, MORIN Daniel à LAINE Sylvie (Jusqu'à 18h40), MOUCHEL Jacky à SANSON Odile, PIC Anna à GRUNEWALD Martine, PLAINEAU Nadège à MARTIN Patrice, ROUELLÉ Maurice à BERHAULT Bernard, ROUSSEAU François à MABIRE Edouard, SOURISSE Claudine à LEFRANC Bernard (Jusqu'à 19h45), VARENNE Valérie à HULIN Bertrand.

Absents/Excusés :

AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, BALDACCI Nathalie, BERNARD Christian, BOUSSELMAME Nouredine, BROQUET Patrick, BURNOUF Elisabeth, GODAN Dominique, HUREL Karine, LECHEVALIER Isabelle, LEFAUCONNIER François, LEPLEY Bruno, MAGHE Jean-Michel, TARIN Sandrine, VASSELIN Jean-Paul.

Avenant n°2

Association CLIC Cotentin

Pôle missions CLIC et Administratif Année 2022

Entre

La Communauté d'agglomération le Cotentin, représentée par son Président
Monsieur David MARGUERITTE,

D'une part,

L'association CLIC Cotentin, représentée par son Président
Monsieur Bernard LEBARON,

D'autre part,

Préambule

Les missions du CLIC Cotentin sont organisées en deux pôles :

- 1 pôle sur les missions CLIC et Administratif,
- 1 pôle L'Espace Ressources en faveur des Aidants à domicile (ERAD).

La convention liant l'Agglomération du Cotentin et l'association CLIC Cotentin a pour objet de formaliser le partenariat pour développer les missions des différents pôles de l'association sur le territoire communautaire.

Ainsi, un avenant annuel à la présente convention doit préciser le programme d'actions de chaque pôle ainsi que son financement prévisionnel.

ARTICLE 2 : Programme d'actions

L'association s'engage à mener les actions suivantes sur l'année 2022 :

- Développer la prévention et la promotion de la santé à destination des personnes âgées,
- Déployer la lutte contre l'isolement,
- Mettre en œuvre une étude sur l'accompagnement au transport des personnes âgées,
- Contribuer aux travaux de l'Agglomération en matière d'inclusion, de prévention et de promotion de la santé,
- Siéger dans toutes les différentes instances, à savoir la Commission intercommunale d'accessibilité et le Conseil local de santé.

ARTICLE 3 : Engagement financier de la Communauté d'agglomération

La Communauté d'agglomération s'engage à verser une subvention à hauteur de 77 680 € pour l'année 2022 au titre des actions développées précédemment et au regard du budget prévisionnel ci-après.

DEPENSES	Total	RECETTES	Total
60 - Achats	21 083	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de service	14583	Marchandises	
Achats de matières et fournitures	500	75 - Subventions d'exploitation	182 598
		Conseil départemental	75 000
		Communauté d'agglomération Le Cotentin	77 680
Achats marchandises (ordinateurs)	6 000	MSA	6 000
61 - Services extérieurs	15 583	Conférence des financeurs (actions)	23 918
Locations bureau	5 400		
Locations photocopieur	1 800		
Location véhicule	6 000		
Entretien et réparations maintenance (logiciel)	50		
Assurances (RC association - véhicule)	2 300		
Divers (documentation - séminaire - formation)	33		
62 - Autres services extérieurs	21 512		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	5 000		
Publicité, publications	5 500	75 - Autres produits de gestion courante	
Déplacements, missions, réceptions	8 732	Dont cotisations, dons manuels ou legs	
Frais postaux et de télécommunication	2 100	Autres	
Services bancaires	80	76 - Produits financiers	30
Divers	100	Intérêts parts sociales	30
63 - Impôts et taxes	950	77 - Produits exceptionnels	
impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes OPCA	950		
64- Charges de personnel	119 500	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Rémunération du personnel + charges	119 280		
Médecine du travail	220		
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements	4 000		

TOTAL DES DEPENSES	182 628	TOTAL DES RECETTES	182 628
86 – Emploi des contributions volontaires en nature	31 000	87 – contributions volontaires en nature	31 000
Personnels bénévoles	9 000	Bénévolat	9 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	12 000	Prestations en nature	12 000
Mise à disposition conseillère technique Cherbourg-en-Cotentin	10 000	Mise à disposition conseillère technique Cherbourg-en-Cotentin	10 000
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	213 628	TOTAL GENERAL DES RECETTES	213 628

ARTICLE 4 : Compétence juridique

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent avenant, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif de Caen.

Fait à Valognes le

Le Président
de la Communauté d'agglomération
Le Cotentin,

Le Président
de l'association CLIC Cotentin

DAVID MARGUERITTE

Bernard LEBARON